

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression

- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

L'OBSERVATEUR.

JOURNAL CRITIQUE.

J'observe tout; j'appuie le bon; je combats le mauvais, et je dis, en riant, à chacun la vérité.

VOL. I.

QUEBEC, JEUDI 13 JANVIER, 1850.

No. 39.

Nous prévenons nos abonnés et le public, que M. JOSEPH LAROCHE est autorisé à recevoir les sommes dues à cet établissement et d'en donner quittance.

Nos abonnés qui ne recevraient pas *L'Observateur* sont priés de nous avvertir.

On a besoin pour ce journal d'agents actifs à la campagne.

PRIME.—Ceux qui nous obtiendront cinq abonnés *payant d'avance*, recevront *gratis*, *L'Observateur* pendant un an.

AVIS AUX VOTEURS!

Nous voyons par un avis publié par ordre de la Corporation dans le *Canadien* et la *Quebec Gazette* les deux journaux qui ont le moins d'abonnés à Québec et qui de plus sont le moins lus par ces quelques abonnés; nous voyons, disons nous, que les citoyens qui ont droit de voter aux élections des membres du conseil législatif et de l'Assemblée législative sont invités à s'assurer s'ils sont inscrits sur la liste des voteurs. Les électeurs ne doivent point perdre un seul instant, car le délai accordé aux citoyens pour vérifier s'ils sont sur la liste, ne s'étend que jusqu'au vingt-cinq de ce mois!

A l'Hôtel-de-Ville et au plus vite!

Les électeurs de la banlieue ne doivent pas, non plus, négliger de voir à ce que des listes de voteurs soient immédiatement préparées; car, à moins d'être inscrit sur la liste des voteurs, nul n'aura droit de voter!

On voit que c'est de la dernière importance.

UNE ASSEMBLÉE DE GÉANTS

Nous avons le plaisir d'annoncer aux citoyens de Québec que le comité de J. P. Rhéaume s'est assemblé hier soir, dans la salle d'école de monsieur Juneau. Ce comité avait pour but d'adopter des résolutions qui seraient soumises à une assemblée publique de tous les partis dont J. P. Rhéaume aurait été le grand prêtre afin d'obtenir la construction du chemin de fer du Nord! M. François Nadeau qui s'est toujours déclaré opposé à cette entreprise fut nommé président et monsieur Achille Gaspard Bussière prié d'agir comme secrétaire. A ses côtés figuraient maître Antoine Saint-Jean, le même qui a fait deux lectures qu'il donna comme le fruit de son travail, mais

qui furent reconnues comme étant l'œuvre de monsieur Etienne Parent!

J. P. Rhéaume appelé à parler, fit son discours accoutumé; c'est-à-dire qu'il se posa en victime insulté *poliment* les absents et les présents, et finit par lire quatre ou cinq résolutions dont l'une portait que L'ANGE VAIN ne devait pas être envoyé en Angleterre! Les autres avaient pour but d'obliger les directeurs de la compagnie à rendre compte de leur gestion et à faire le chemin de fer du Nord!

Il ne faut pas oublier de mentionner que monsieur Allaire de Saint-Sauveur, le même qui voulait à tout prix que la municipalité de Saint-Roch s'endettât au profit de L'ANGE VAIN, seconda les vues de J. P. Rhéaume.

Monsieur Allaire ayant fini son discours, l'assemblée nous fit l'honneur de réfuter les deux orateurs. Il nous fut facile de prouver que le but de J. P. Rhéaume n'était pas de commencer le chemin de fer du Nord en gaspillant par \$20,000 l'argent public, mais simplement de faire élire L'ANGE VAIN à Québec. Tout le monde admit que tant que nous serions sous la dépendance des L'ANGE VAIN, Baby, Gauvreau, Simard et autres, nous ne devions pas laisser dépenser un seul sou! Ces hommes ont assez gaspillé l'argent public. Aujourd'hui s'ils en demandent encore c'est pour nourrir non pas les ouvriers, mais une légion de pillards!

Finalement J. P. Rhéaume, voyant ses intrigues découvertes, demanda l'ajournement sans vouloir entendre une seconde réfutation!

Nous reviendrons sur ce sujet.

L'EMPRUNT D'ACHILLE ET COMPAGNIE.

Il y a des hommes qu'une mauvaise étoile semble visiblement guider. Du moment où la fortune leur sourit le plus amoureusement, elle s'en vole et les laisse de la manière la plus ridicule. Ces mortels sont les Pipelet de la fortune! Dans cette catégorie tombera L'ANGE VAIN; soyez assuré qu'il ne tardera pas à suivre son ami Achille Gaspard Bussière.

En attendant que nous ayons à raconter les infortunes du vaillant Hector, rapportons brièvement celles du bouillant Achille.

Le susdit Achille est président de la société littéraire et scientifique de Québec. Cette société est si nombreuse que quand il s'est agi de nommer les officiers, on n'a pu en élire que dix. Le onzième n'a pas

encore été trouvé parce que... la société se compose de... dix membres! (Hé! hé!)

Comme son homonyme Grec, le bouillant Achille a sacrifié au dieu Mars, c'est-à-dire qu'il a été capitaine de soldats de bois. Voyant que la *Compagnie des Indes* ne voulait point le laisser cueillir des Lauriers en massacrant les Cipayes, le bouillant Achille donna sa démission comme capitaine. De sorte qu'aujourd'hui, comme garçon et comme invalide, il se repose sur son sabre de bois et son fusil d'étain. On nous a dit qu'il s'attendait à recevoir une demi solde. Sans doute qu'il trouvait qu'on ne le pressait pas de la lui payer assez vite, car comme secrétaire-trésorier de la municipalité de Saint-Roch, il conduit avec quelques ardoles de son âge, de sa capacité, et quelques gros bonnets qui ont justement assez de bon sens pour pouvoir marcher sur les pieds, il demandait que la municipalité de Saint-Roch empruntât \$100,000 pour venir en aide, disait-il, au chemin de fer du Nord! Comme il était visible que L'ANGE VAIN était l'auteur de cette combinaison, et que cet emprunt ne devait point favoriser le chemin de fer du Nord mais grossir le gousset de toute cette clique d'imbéciles et de vauriens politiques qui prélèvent des impôts exorbitants pour leur profit personnel, les citoyens de Saint-Roch ont empêché par leur votes cet emprunt.

Nous les approuvons. Puisque les mêmes hommes qui, pour corrompre les électeurs et s'enrichir, ont absorbé tout l'argent souscrit pour construire le chemin de fer du Nord, ont l'impudence de faire prélever de lourds impôts—cette fois par de viles créatures—il faut leur prouver que si le chemin de fer du Nord ne peut être construit tant que Cartier sera premier ministre et L'ANGE VAIN maire de Québec, il ne faut pas voter de nouveau des sommes considérables qui ne serviront qu'à soutenir au pouvoir des hommes avilis et indignes de servir le public.

De sorte que le bouillant Achille n'est plus capitaine, et n'aura point à manipuler les \$100,000 qu'il se proposait de garder entre ses mains jusqu'à ce que le chemin de fer du Nord eut été commencé! C'est-à-dire, que quand des hommes vraiment désireux de le faire se seraient trouvés dans une position assez forte pour entreprendre ce chemin, l'argent fourni par la municipalité de Saint-Roch aurait été dépensé dans des entreprises au moyen desquelles un di-

aine de Robert Macaire auraient fait une jolie petite fortune!

Heureusement que ces calculs ont été déjoués; il en reste encore bien assez.

LES COUPS DE PINCEAUX.

Jack-File RHÉAUME.

Celui-ci n'est pas un ministre; pas même du bois pour en faire un; néanmoins il peut être vanté, d'avoir, contribué plus qu'aucun autre à nous imposer cette race d'hommes dont le seul but est d'exploiter la misère du peuple.

Pendant longtemps le nom de Rhéaume fut sacré, pour les classes ouvrières et fit assembler les Cauchonistes. On citait Rhéaume comme un autre Croque-mitaine. Rhéaume n'avait qu'à dire un mot, à faire un signe, aussitôt sa noblesse et ses vassaux accouraient à lui. Rhéaume se levait, alors, annexioniste! On sait qu'elle a été un anoxion. Tant qu'il sut trahir le parti sans laisser de traces de sa trahison, il exploita les démocrates. Ce ne fut que le 10 août 1856, que Rhéaume laissa tomber, tout à fait, le masque.

C'était un dimanche.

Plus de trois mille personnes étaient réunies sur la place Jacques-Cartier, pour censurer le ministère d'alors qui venait de manquer aux engagements contractés avec le parti démocrate. M. P. G. Hunt parut encore quand tout à coup quinze à vingt forts à bras, s'élançant sur les paisibles citoyens, les frappent, les renversent et menacent de massacrer les orateurs! Les citoyens paisibles justement indignés d'une pareille conduite, se ruent à leur tour, sur ces meurtriers, les abattent et leur donnent la plus belle leçon d'escrime!

Pendant que ses soldats se faisaient tasser pour lui, Rhéaume qui, en général prudent, se tenait en arrière d'eux, voyant la victoire lui échapper, fit l'une des plus belles retraites que jamais homme politique n'opéra et n'opérera. Ne trouvant pas le trottoir assez large, ou craignant de se heurter contre les maisons, il galoppait, semblable à un cheval échappé, au beau milieu de la rue Notre-Dame des Anges!

Si, ce jour là, Rhéaume ne mourrait point de frayeur, il fit une perte irréparable: une de ses bottes, resta dans la haie de la rue Notre-Dame des Anges!

On dit que Rhéaume court aussi vite qu'un lièvre, peut-être; mais à coup sûr, il n'est pas aussi brave qu'un lion. Tout le monde se rappelle du duel qu'il eut avec M. Cauchon. Nous sommes contre le duel, mais nous méprisons celui qui envoie un cartel après avoir avecté les autorités d'empêcher le duel d'avoir lieu!

C'est ce que fit Rhéaume.

Après l'illure du 10 août 1856, Rhéaume mit, ouvertement, en pratique son seul principe; celui de n'en point avoir. C'est depuis cette époque qu'on a vu jusqu'à quel point un homme pouvait ramper. Pour

avoir la place d'inspecteur de l'arrondissement, il se fit le valet de Chabot. Aujourd'hui, voyant la probabilité de nouvelles élections générales, il offre de lecher les pieds de L'ANGE VAIN, après avoir déclaré que s'il fallait une corde pour pendre L'ANGE VAIN il la fournirait! Aujourd'hui que L'ANGE VAIN ne veut plus aller en Angleterre parce qu'il craint d'être chassé du parlement, Rhéaume se charge de conjurer l'orage! Il s'efforce de réunir les citoyens pour les engager à sommer les directeurs de la compagnie du chemin de fer du Nord à faire leur devoir!

Mais cet effronté blagueur croit-il les citoyens assez stupides pour ne point s'apercevoir qu'il n'est que le vil instrument de L'ANGE VAIN?

Nous le repetons: jamais le chemin de fer ne se fera tant que Cartier sera ministre, L'ANGE VAIN maire de Québec et Rhéaume l'un de leurs valets à Québec.

Il faut plus qu'une assemblée: il faut la chute du ministère Cartier et McDonald!

CHANGEMENTS MINISTÉRIELS.

On annonce que les changements suivants auront lieu prochainement dans le ministère: John Rose remplacera M. Sicotte aux travaux publics. Cependant John Rose ne sera pas obligé de se faire réélire! Alley sera coiffé d'un chapeau à trois cornes, et L'ANGE VAIN sera nommé secrétaire provincial. Monsieur Andrew Stuart sera nommé au poste occupé ci-devant par John Rose. Messieurs Andrew Stuart, L'ANGE VAIN et Siguard se feront élire à Québec!

Allons! Québécois préparez-vous!

La corruption s'avance! Ceux d'entre vous qui veulent vendre leurs votes ont une belle occasion de gagner quelques piastres! D'un autre côté, ceux qui ne veulent point se ranger au niveau des brutes, doivent se rappeler que L'ANGE VAIN, Siguard, et tous les mêmes individus qui sont les auteurs de la misère actuelle, veulent se faire élire, aujourd'hui, pour maintenir l'état actuel des choses.

CORP AUX RATIONS.

La séance de vendredi a été très intéressante et très peu productive. Comme à l'ordinaire on a beaucoup bavardé et très peu travaillé dans l'intérêt public. Le discours le plus remarqué (*the main speech*) a été celui de J. P. Rhéaume. Nous invitons nos lecteurs à lire ce chef-d'œuvre que nous nous publions plus bas.

Quatre motions ont été présentées.

1. "Qu'il soit nommé un comité spécial chargé de faire des règlements au sujet des petits vapeurs qui traversent entre Québec et la Pointe Levy, et Québec et l'Isle d'Orléans."

2. "Qu'il soit adopté un règlement aux fins d'élargir la rue Saint-Jean et de prélever une taxe de 1d par louis sur les quartiers intéressés pour subvenir aux frais d'acquisition d'un terrain situé en face de la Caisse d'Économie."

3. "Qu'une pétition soit présentée au Parlement le priant d'étendre les limites de la cité de Québec, jusqu'à 'Wolfe's Cove'; de là au chemin Saint-Louis; de ce dernier point passant par le chemin de Belvédère jusqu'à Sainte-Foye; de là traversant le Pont de Scott pour s'étendre de là sur le côté nord de la rivière Saint-Charles."

4. "Que des mesures soient prises pour s'enquérir des dépenses qu'exigerait l'emploi d'un sténographe chargé d'écrire fidèlement les discours des conseillers."

Aucune de ces mesures n'a cependant été définitivement adoptée.

DISCOURS MÉMORABLE!

Vendredi dernier, à la séance du Conseil-de-Ville, l'invariable, le tout ce que l'on voudra J. P. Rhéaume a fait un discours qui l'a grandi de cent cordées. Cependant l'on sait que J. P. Rhéaume est depuis longtemps un grand homme, c'est-à-dire un homme long. L'illustre orateur a pris par surprise les spectateurs, et à remplit d'admiration ses collègues. Voici en peu de mots la substance du discours de l'incomparable blagueur:

Messieu le maire,

Puisqu'on en est sur le sujet de savoir comment les débats et les procédés de cette honorable corporation seront rapportés à ce bon peuple dont nous sommes les fidèles serviteurs, je me permettrai, votre honneur, de faire remarquer que nous sommes, nous conseillers de la cité de Québec, (*il s'anime*) l'objet des attaques et des calomnies de *L'Observateur*! Il é tôte bain icite, mé si y'est pas, s'té gal, il l'saura toujours bain. *C'est l'Observateur* qui se vend par brassées aux coins de rues, a eu Paulace (ici, la voix de l'illustre orateur a atteint son dernier degré, et les paroles arrivant trop pressées ont jailli la salive sur les volégues) de dire que nous étions tous des voleurs! Vous étou messieu l'amaire, il vous a traité d'voleur!

J'y voterai donc, avec un *sensible plaisir* pour s'te motion qui tend à faire rapporter dans la suite les procédés de la corporation d'une manière correcte."

(L'orateur s'assied au milieu des rires des spectateurs et des quelques conseillers qui ne ramapent point aux pieds de L'ANGE VAIN et compagnie. Les autres conseillers applaudissent pendant cinq minutes.)

THÉÂTRE.

Samedi prochain, à la Salle Musicale, Le club dramatique des typographes de Québec donnera une représentation dramatique au profit des pauvres. Si l'on en juge par le programme de la soirée qu'ils se proposent de remplir, nous pouvons assurer que les spectateurs ne regretteront point leur écu.

Le programme se compose des pièces suivantes: *Le fils de l'aveugle* drame en cinq actes dont un prologue par monsieur Gabriel Hugelinanni; *York comédie-vaudeville*, en un acte de messieurs Octave Peullier et Paul Bocage.

Au lever du rideau, un amateur chantera *La bienfaisance et le plaisir* par monsieur Marsais. Monsieur Damis Paul accompagnera au piano.

Le drame et le vaudeville par monsieur Marsais servira d'intermède.

Un orchestre sous la direction de monsieur Ant. Belleau contribuera au succès de la soirée.

Ces amateurs sont sous l'habile direction de M. Savard.

INCENDIE.

Lundi dernier, vers quatre heures et demie de l'après midi, le feu a consumé la vaste boutique de menuiserie appartenant aux messieurs Broton et située rue Saint-Olivier, faubourg Saint-Jean. Un hangar habité par M. DeFoy, et deux écuries appartenant à messieurs Vézina et fils ont été aussi réduits en cendre. Le feu est originaire de la boutique des messieurs Broton, et pendant environ trois quarts d'heure l'incendie a fait de terribles ravages. Jusqu'à ce moment la police n'avait pu jeter une goutte d'eau de l'aqueduc! Tout le monde est indigné de la manière dont le département du feu est organisé. Cependant si la police ne fait pas de prodiges il ne faut pas l'accuser de ne point faire son petit possible. Ces hommes de police, sont comme les Russes: ils ne bougent pas devant le feu! On dit qu'aucune bâtisse n'était assurée

LE DRAPEAU DE CARILLON.

Il paraît qu'une correspondance publiée dans le "Quebec Gazette" par un ex-militaire nommé Kirk, a été cause que le *Drapeau de Carillon* n'a pu être chanté par les *Jeunes Amateurs Canadiens*. Prenant au sérieux l'écrit d'un fou, le colonel Mureau a obligé le directeur de la compagnie à lui montrer les chansons et les pièces, ou sinon la bande du 29^e régiment ne devait point assister à la représentation! Le bon monsieur Woehler s'est mêlé de la partie et a voulu aussi prouver sa loyauté! Il faut croire qu'il a eu un remords de conscience, car sur la fin de la soirée il a averti le directeur de la compagnie, que les amateurs pouvaient chanter le *Drapeau de Carillon*!

Il était trop tard pour réparer l'insulte.

REQUÊTE.

A son honneur le maire et à messieurs les conseillers de la cité de Québec la requête du soussigné.

Expose humblement,

Qu'il a appris avec joie que votre honorable conseil (Haut) se proposait de proposer que l'on proposât de s'enquérir quelle somme il faudrait payer à une personne capable d'écrire sur du papier couleur de rose les discours des conseillers et en particulier les discours silencieux du conseiller Châteaufvert, et les harangues incommensurablement sublimes de J. P. Rhéaume, afin de les transmettre à la postérité;

Que votre exposant se croyant la per-

sonne la plus compétente pour remplir cette besogne, offre gratuitement ses services;

Que votre requérant promet de plus de ne jamais changer d'un iota les discours des conseillers;

Que votre requérant espère bien avoir donné assez de preuves de véracité en publiant les feuilles qui se commentent au Conseil-de-ville pour mériter de pouvoir continuer la même besogne sous les yeux de votre honneur et de messieurs les conseillers. Dans ce cas, votre requérant se rapporterait l'historiographie de la corporation et rapporterait les débats parlementaires au petit pied!

Que votre requérant espère que votre honneur et vos honorables collègues voudront bien accéder à son désir.

Et votre requérant ne cessera de les diligenter.

(Signé) L. M. DARYEAU,

Vraie Copie.

PROCLAMATION.

Oyez! oyez! oyez!

A tous ceux qui ces présentes verront, salut.

Nous, L'ANGE VAIN, 1^{er} maire de Québec par la fraude et la corruption, sur l'information de notre bien aimé valet J. P. Rhéaume, avons décrété et décrétons ce qui suit, savoir:

Art. 1^{er}. Le journal *L'Observateur* est indigne de figurer sur la table de la Corporation.

Art. 2. Tout citoyen qui lira *L'Observateur* sera excommunié.

Art. 3. Tout citoyen qui aime la Corporation est obligé sous peine de damnation éternelle de courir sus le rédacteur de ce journal.

Notre bien-aimé collègue Pierre Gauvreau est chargé de l'exécution des présentes.

L'ANGE VAIN, 1^{er}.

Vraie copie.

DIALOGUE DES MORTS

L'USAGE DES VIVANTS.

(Les personnages sont Jean-Baptiste et Don Basile. Le premier est mort démocrate et le second a vécu en *Libéral-Conservateur*.)

On entend dans le lointain une voix sépulchrale qui répète sur un ton plaintif: *Miserere mei*..... C'est la voix de Don Basile.

Jean-Baptiste écoute et reconnaît la voix. Il s'avance vers Don Basile. Tous deux se rencontrent et s'arrêtent.)

—Don Basile. Ah! c'est vous Jean-Baptiste!

—Jean-Baptiste. Moi-même, Don Basile.

—Don Basile. Par quel hasard êtes vous ici?

—Jean-Baptiste. Parbleu! parce que

comme vous j'ai fait la légitime de mourir!

—Don Basile. Ah! mon cher respecté la mort!

—Jean-Baptiste. Avez-vous bien respecté la vie?

—Don Basile. J'ai fait ce que j'ai pu pour la retenir, c'est en vain, elle m'a échappée. Si je pouvais, au moins, revivre pendant quelques nouvelles années!

—Jean-Baptiste. Et pour quoi faire s'il vous plaît? Ne sommes-nous pas infiniment mieux ici que là bas?

—Don Basile. Ah! vous avez peu goûté la vie!

—Jean-Baptiste. En effet; quand j'étais sur la terre il m'était impossible de souper comme Babu!

—Don Basile. A quel parti apparteniez-vous donc, car je présume qu'à votre départ, le monde reposait entre dans les bras de la politique?

—Jean-Baptiste. Sans doute.

—Don Basile. Les *Libéraux-Conservateurs* sont-ils toujours au pouvoir?

—Oui, c'est-à-dire qu'ils pillent, ont rompent et font creuver de faim non-seulement les classes pauvres mais même celles qui se commissent point la misère? Ah! don Basile, vous êtes mort dans le bon temps!

—Don Basile. Et mon ami Babu, a-t-il fait le chemin de fer du Nord?

—Jean-Baptiste. Pas encore et comme il s'est associé à un individu du nom de L'ANGE VAIN, c'est l'opinion de tous ceux qui veulent ouvrir les yeux pour voir comment les Québécois sont joués, que ce chemin ne se fera point tant que Cartier, Baby, Langevin, Simard, Belleau, Allouil, Rhéaume, Gauvreau et tout le bataillon de renégats politiques dont la province est inondée seront à la tête des affaires publiques.

—Don Basile. Vous me nommez des hommes qui me sont inconnus! Comment, d'autre, ces gens là peuvent-ils s'entendre? C'est impossible; il y a trop de mains qui visitent le trésor public; ces pauvres gens doivent faire banqueroute!

—Jean-Baptiste. Détrompez-vous; plus le peuple est pauvre, plus il faut qu'il paie, et plus il paie plus il y a de voleurs qui le pillent indirectement au nom de la loi.

—Don Basile. Il faut donc que le métier soit devenu encore plus profitable que de mon temps? Pourtant, ça payait assez aux beaux jours de Chabot! Sâpriati que je voudrais bien vivre! Puisque je suis condamné à rester ici, vous allez me raconter ce qui s'est passé sur la scène politique depuis mon départ. Ça nous amusera.

—Jean-Baptiste. Très volontiers; mais je ne recommencerai qu'à la prochaine entrevue.

—Don Basile. Soit.

Nous avons la douleur d'annoncer que le rédacteur du *Canadien* a eu dernièrement une attaque de fureur,

LA FAMILLE TACHÉ.

Nous extrayons d'un article du *National* les lignes suivantes :

Maintenant, donnons des chiffres, car M. Taché aime cela les chiffres, et voyons ce qu'il a coûté au pays, cet homme qui scrute si pieusement les motifs des autres. Écrivez :

Pour un quai inutile, de 2,500 pieds de long, pour aboutir à une profondeur énorme d'eau salée de 300 pieds.....	\$160,000
Pour dix années de mutisme en chambre à £200 par année commune.....	8,000
Pour la publication de son exploration des hauteurs des Trois-Pistoles.....	400
Pour de le son point de vue économiste.....	800
Pour ses dépenses de voyage et de résidence à Paris.....	2,000
Par don du gouvernement pour bonne conduite.....	2,000
Total.....	\$173,200

M. J. C. Taché a donc coûté au pays la somme de \$173,200 et tout cela pourquoi? pour des votes et des *hear! hear!* Comme de raison, nous ne parlons ici que de ce qu'il a coûté personnellement.

Maintenant, ajoutons ici quelques chiffres à l'adresse de l'honorable E. P. Taché, l'oncle, ou mieux encore, le Chevalier anglais. On verra ainsi, dans un coup d'œil, ce que coûte une famille, qui a tant fait pour le pays. Le *Courrier du Canada* pourra broder ensuite une jolie histoire à ses lecteurs. Continuons et écrivez toujours, M. l'écrivain du *Courrier* :

En 1837 le bouillant colonel était capitaine; plus tard il était *Warden* du comté de Plézet et pour bien disposer les populations rurales a recevoir les institutions municipales, il se faisait voter £100 par le conseil; en 1841 il fut élu député et sans rien dire, il se remit pas les £100, quoiqu'il reçut de la province son indemnité; en 1846, il fut fait adjudant général de milice à £500 par année, pour payer la mèche du dernier canon tiré par un Canadien Français; en 1848, il fut donc ministre, et cela, jusqu'en 1858; pendant dix ans, il tomba toujours sur les pieds. Nous espérons donc que le neveu sera comme Louis Blanc, son histoire de dix ans."

Maintenant des chiffres encore pour l'histoire future du *Courrier du Canada*, car ça parle si bien les chiffres!

Pour avoir été adjudant pendant 10 ans.....	\$4,000
Pour avoir été ministre, pendant dix ans, sans broncher, l'année moyenne \$4,000.....	40,000
Pour avoir été député à Londres des espérances et des bayonnettes.....	1,000
Pour avoir été faire imprimer	

des reçus à New-York..... 120

Pour indemnité comme député et conseiller législatif pendant 15 ans, à \$800 en moyenne.... 14,000

Pour salaire comme directeur du grand Tronc pendant 4 ans, à \$1,000, lesquels, le pays n'a que trop payé..... 4,000

Total.....\$61,120

L'oncle a donc coûté directement \$61,120. Il a placé confortablement, en retour, deux gendres et un neveu! et obligé les pauvres habitants du comté de Bellechasse d'aller plaider à St. Thomas, près de l'un de la famille.

Nous oublions de mentionner ici, à la rédaction du *Courrier du Canada*, la prison de Kamouraska, ci-devant la propriété d'un neveu. Cela a coûté aussi \$12,000.

Ainsi l'heureuse famille Taché coûterait donc seulement au pays:

Le neveu Jean-Charles.....	\$173,200
L'oncle, qui vaut plus, cependant.....	61,120
Le reste de la famille au moins.....	20,000

Total.....\$254,320

C'est une famille d'honorables, personne n'en doute, mais ça n'en coûte pas moins cher! Deux chevaliers pour £63,000! Deux choses, deux sacrifices, pour le pays qui a payé bien cher les trois choses de la fameuse adresse! N'écrivez plus, messieurs du *Courrier*; en voilà assez pour aujourd'hui. Maintenant, commencez votre premier volume de l'histoire de la famille!"

On lit dans *E'Ère Nouvelle* :

"M. Langevain a été réélu maire de la cité de Québec, et a été choisi pour être délégué en Angleterre pour traiter les affaires du chemin de fer du Nord.

"Si l'espérance fait vivre, comme dit le proverbe, nous ne doutons pas que les bons Québécois ne vivent longtemps."

La *Québec Gazette* dit qu'un conseiller Canadien-Français (J. P. Rhéaume,) à la séance de vendredi dernier a traité le propriétaire de *L'Observateur de chien-carré*.

De la part de J. P. Rhéaume on ne peut s'attendre à autre chose.

Nous remercions les personnes qui ont bien voulu nous écrire à propos des insultes dont notre famille a été l'objet au théâtre.

Dans la paroisse Notre-Dame de Québec pendant l'année qui vient de finir le nombre des naissances s'est élevé à 617, celui des sépultures à 388 et celui des mariages à 105.

À Saint-Roch, il y a eu 1135 naissances, 746 sépultures et 119 mariages.

À Saint-Patrice, 769 naissances, 800 sépultures et 91 mariages.

TEMPÉRATURE.

Dimanche, lundi, mardi et mercredi, le froid a été intense; le thermomètre de Rhéaumur a marqué au dessus de 80.

Il y a depuis dimanche dernier, devant Québec, un pont de glace uni comme un miroir.

MARIE.

À Carondelet, Missouri, le 27 novembre dernier, par le révérend père Henricks, monsieur N. G. Blais ci-devant de Saint-Roch de Québec, à demoiselle Mary Neil.

DECES.

À Saint-Lambert le 2 du courant après quelques jours de maladie, Charles âgé de 5½ ans enfant de sieur Pierre Paquet cultivateur du lieu.

CORRESPONDANCES.

Monsieur le rédacteur.

Voici comment M. Juneau de l'École Normale apprend au peuple l'Économie politique: "s'il faut gaspiller pour donner de l'ouvrage aux pauvres, eh bien! gaspillez!"

Voici ce qu'il a eu l'audace de dire hier au comité de J. P. Rhéaume.

JACQUES.

(Pour *L'Observateur*.)

Monsieur le rédacteur,

Il paraît que monsieur Langevin veut, lui aussi, faire son tour d'Europe à nos dépens. Il n'y a que Québec pour engendrer des gens qui savent se promener aux dépens d'autrui. Québec a engendré les Taché, — 3 frères (la trinité est en honneur dans la famille) dont l'un, a fait son tour de France aux frais de la propagation de soi politique et autre, — dont le 2nd (le chevalier) a été représenter le Canada, à Paris, au point de vue *économiste*, aux frais de la province, — et dont le 3me (notaire à Saint-Hyacinthe) a parcouru la Grande-Bretagne et le continent, aux dépens des actionnaires insensés de la succession Bonnet. En aurons-nous encore beaucoup de cette race?

CURIEUX.

Monsieur le rédacteur,

Quoique je n'approuve pas vos principes politiques je ne puis m'empêcher de réclamer contre des actes injustifiables dont vous avez été l'objet de la part de quelques uns de notre parti. Croyez monsieur que s'il y a de la bataille parmi nous il y a aussi des honnêtes gens. Pour ne pas nuire à des intérêts de famille veuillez ne pas publier mon nom.

RESPECT.

[Tout en le remerciant de sa lettre, nous disons à l'auteur qu'il est une exception dans le parti auquel il appartient. — Réd.]